REPUBLIQUE FRANCAISE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ Ô MERLE (Corrèze)



Lundi 26 octobre 2020

L'an deux mil vingt, le 26 octobre, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Saint Geniez ô Merle se sont réunis en mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel JEAN, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

<u>Présents</u>: Lionel JEAN, Marie France JURBERT, André VONTRAT, Maxime BOYER, Christine AIGUEPERSE, Sarah CHAUZEIX, Nathalie GUBERT.

A l'unanimité Mme Marie France JURBERT est désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 3/08/2020.
- Convention Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne
 Transfert de la gestion des Tours de Merle

Accord de chaque membre du Conseil Municipal pour donner la signature au Maire en ce qui concerne le transfert de la gestion des Tours de Merle à la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne (CC XVD).

L'ensemble des membres du Conseil Municipal demande que soit prise une assurance de responsabilité civile à la charge de la CC XVD, pour le prêt des appartements de la Mairie aux stagiaires de la CC XVD ainsi que pour la location du gite communal de Sermus par la troupe médiévale des Tours de Merle.

➤ Etude technico-économique de faisabilité pour une restructuration, sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur Xaintrie Cantal – Corrèze portée par l'entente intercommunale.

Renouvellement des membres du Conseil Municipal.

En raison des élections municipales de 2020, il est nécessaire de procéder à la désignation de nouveaux délégués titulaires représentant la Commune au sein de l'entente.

André VONTRAT, Maxime BOYER et Sarah CHAUZEIX ont été désignés par vote à bulletin secret.

Apres délibération le Conseil Municipal décide de valider le contenu de l'étude ainsi que le reste à charge pour la commune. (470 €/an)

Désignation du représentant de la Commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférables (CLECT).

La CLECT est une commission installée par la CC XVD, dans laquelle chaque commune est représentée.

Marie France JURBERT est la représentante désignée par le Conseil Municipal pour siéger dans cette commission.

> Proposition d'un nouveau contrat pour l'entretien des cloches.

Accord de l'assemblée pour une visite annuelle d'entretien des cloches de l'église par la société SAS Honoré, St Germain les Vergnes.

Le contrat est établi pour 2 ans, révisable chaque année. La visite pour 2021 sera facturée 140€ HT.

Proposition de vente du terrain de Serge REPPEL au Puy la fourche.

Apres délibération, le Conseil Municipal considère que ce terrain est trop cher et qu'il existe d'autres priorités.

Une réponse en ce sens sera envoyée à la famille Reppel.

> Promotion interne : Création d'un emploi d'agent de maitrise.

Suite à la Commission Administrative Paritaire du 15/09/2020, M. Jean Vincent VEYRES a été inscrit sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade d'agent de maitrise.

Il appartient au Conseil Municipal de modifier le tableau des emplois pour répondre aux nécessités de service. Le maire propose à l'assemblée :

- la suppression d'un emploi d'adjoint technique principal 2éme classe à temps complet
- la création d'un emploi d'agent de maitrise à temps complet à compter du 01/01/2020.
- la fixation à 100% du taux pour la procédure d'avancement de ce grade dans la collectivité.

La vacance de poste sera bien entendu à déclarer au Centre de Gestion Tulle sur le site Emploi-Territorial.

- M. VEYRES Jean Vincent partira à la retraite au 1 er juillet 2021

Questions Diverses :

- Le ramassage des encombrants de porte à porte sera effectué du 16 au 18 novembre 2020 à titre expérimental. En effet, la compétence de ramassage des ordures et des encombrants est devenue depuis 2017, celle de la Communauté de Communes Xaintrie Val Dordogne.
- Le prix de l'eau sera examiné lors du prochain conseil municipal
- Le renouvellement intégral des planches du cadastre (mise à jour)
- Le fauchage : ajout sur la voirie de 1260 mètres sur la route d'Entragues et de 350 mètres au Goutal ; de 1850 mètres en chemin rural dans le groupement forestier.
- L'achat d'un ordinateur portable pour le service administratif
- Le remplacement éventuel de la table d'orientation de Sermus
- L'installation d'un porte-dépliants de randonnée étanche pour pupitre dans le bourg
- L'installation de brise-vues au gîte de Sermus
- La location du gîte de Sermus ne sera possible qu'à partir de 3 nuits pour la période automne et hiver (coût du chauffage trop important)

Ces décisions ont été approuvées à l'unanimité par les membres du Conseil Municipal

Nous sommes en attente d'instructions pour la cérémonie du 11Novembre.

Nous avons reçu les remerciements :

- d'Eva ALRIVIE suite au décès de son fils
- de l'ASP19 pour l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 100€
- de l'association des Xaintrigolos pour l'attribution d'une subvention

♣ Clôture séance à 23h15

▶ Prochaine séance du Conseil Municipal prévue le dimanche 29 novembre 2020.

Le Maire

Lionel JEAN

Marie France JURBERT

Christine AIGUEPERSE

Sarah CHAUZEIX

La secrétaire de séance

Marie France JURBERT

André VONTRAT

Maxime BOYER

Nathalie GUBERT